

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

**Communauté d'Agglomération
 PROVENCE ALPES
 AGGLOMERATION**

**Année 2020
 Séance du 29 juillet 2020**

N° 46

**Objet : Régie des Thermes de
 Digne les Bains à personnalité
 morale et autonomie financière :
 Désignation des membres du
 conseil d'administration**

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Éric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BAUDOUX Marie Anne, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARD Christian, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REBOUL Chidéric, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
 DECROIX Hugo a donné pouvoir à CAMACHO Irène
 PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
 POSTEL Chrystelle a donné pouvoir à BOITEUX Yoann
 URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles
 BOURJAC Jean Marie a donné pouvoir à BONDIL Marc
 MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
 PARIS Mireille, a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

Etaient excusés :

BERTRAND Philippe
 CHALVET Gilles
 EYMARD Max
 MAGAUD Nathalie
 REYNAUD Patrice

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
 D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juillet à neuf heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le vingt-quatre du mois de juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Monsieur Francis KUHN, rapporteur, expose ce qui suit :

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-294-002 en date du 21 octobre 2016 portant création et statuts de la communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-342-021 du 8 décembre 2017 portant modification statutaire de la communauté d'Agglomération Provence Alpes,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-3412-002 du 7 décembre 2018, portant modification statutaire, notamment des compétences additionnelles, au titre desquelles figurent les Thermes de Digne les Bains,

Vu la délibération n° 23 du 15 février 2017 approuvant la modification des statuts de la Régie des Thermes Digne les Bains,

Il est rappelé que la régie autonome à personnalité morale des Thermes de Digne-les-Bains est un établissement public de Provence Alpes Agglomération. Il y a lieu de procéder à la désignation des membres élus du conseil d'administration de la Régie.

Conformément à l'article 10 des statuts de la régie des Thermes, outre deux représentants du personnel élus par leur instance, sept élus communautaires doivent être désignés par le conseil communautaire pour former le conseil d'administration.

Il vous est proposé de procéder à la désignation des 7 élus correspondants.

Les candidatures proposées sont :

- MAGAUD Marie José
- RISSO Gilbert
- GRANET BRUNELLO Patricia
- KUHN Francis
- BLANC Michel
- TEYSSIER Bernard
- OGGERO BAKRI Céline

En application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, et il en est donné lecture par la Présidente.

Madame MAGAUD Marie José, Monsieur RISSO Gilbert, Madame GRANET BRUNELLO Patricia, Monsieur KUHN Francis, Monsieur BLANC Michel, Monsieur TEYSSIER Bernard et Madame OGGERO BAKRI Céline sont désignés pour représenter Provence Alpes Agglomération au sein du conseil d'administration de la Régie des Thermes de Digne-les-Bains.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 31/07/2020

Application agréée E-legalis@-mm

99_DE-004-200057437-20200720-46_29072020